

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

18 ET 19 SEPTEMBRE 2021

sur le thème : Patrimoine pour tous

Les Journées européennes du patrimoine ont lieu chaque année le troisième week-end de septembre.



Chaque année, un thème national apporte un éclairage particulier sur un aspect original ou innovant du patrimoine, favorisant des ouvertures inédites et des animations remarquables (visites guidées, démonstrations de savoir-faire, concerts, représentations théâtrales, circuits à thème). Il permet de fédérer les initiatives locales autour de cet événement et d'en structurer la communication.

Les Journées européennes du patrimoine sont organisées par le ministère de la Culture et de la Communication / Direction générale des patrimoines et mises en œuvre, dans chaque région, par les directions régionales des affaires culturelles. Placées sous le patronage du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, elles bénéficient de l'engagement des Architectes en chef des monuments historiques, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et du réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire.

/THÈME DE LA 38E ÉDITION

Edition 2021

Publié le 27.05.2021

A⁻ A⁺  

Après une année marquée par la fermeture des établissements accueillant du public partout en France et en Europe, les Journées Européennes du Patrimoine célèbreront la réouverture des établissements patrimoniaux et offriront à tous une occasion de se rassembler. Le thème de cette édition « Patrimoine pour tous », porte l'ambition fédératrice de l'événement. Son esprit Inclusif invite chacun à fêter la richesse de notre patrimoine national. Un focus particulier sera mis sur le patrimoine ferroviaire, témoin de l'histoire du rail dans notre pays.





© Ministère de la Culture

/L'EUROPE, UN PATRIMOINE EN COMMUN

Edition 2021

Publié le 25.06.2021

A⁻ A⁺  

Les Journées européennes du patrimoine résultent d'une action conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne. Depuis bientôt 38 ans, ces journées sont ainsi l'expression même d'une coopération européenne réussie. Découvrez les institutions organisatrices de ces Journées.



© European heritage days

C'est le 3 octobre 1985 à Grenade (Espagne) que sont nées les Journées du patrimoine. Alors que la 2ème conférence du Conseil de l'Europe se déroule en présence de tous les ministres européens du patrimoine architectural ; Jack Lang, alors ministre français de la Culture, a l'idée de proposer que soit étendue à d'autres pays européens la **Journée Portes ouvertes dans les monuments historiques**, lancée en France l'année précédente.

L'idée plaît et rapidement, plusieurs pays européens tels que les Pays-Bas, le Luxembourg, Malte, la Belgique, le Royaume-Uni (Écosse) et la Suède, décident d'organiser des journées similaires.

Aujourd'hui, ce sont **50 États** qui organisent chaque année leurs Journées européennes du patrimoine. Tous signataires de la Convention culturelle européenne, à la suite d'une action conjointe réussie du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, et réunis, depuis 1999, par le même slogan : « L'Europe, un patrimoine commun ». Dans le contexte de crise que nous traversons, ces Journées sont plus que jamais le signe fort de ce qui nous unit au sein de l'Europe.

La manifestation est destinée à **sensibiliser les citoyens à la richesse et à la diversité culturelle de l'Europe, ainsi qu'à la préservation de son patrimoine**. La fréquentation, même si elle a connu une légère baisse en 2020 dans le contexte de crise sanitaire, avec seulement **13 000 lieux ouverts**, accueille chaque année près de **30 millions de visiteurs** pour quelque **50 000 monuments et sites visités**.

Cette année, les établissements rouvrent leurs portes et accueillent un large public, la culture se décloisonne et propose un thème universel et inclusif « **Le patrimoine pour tous** ».

En complément du site et des réseaux sociaux de la manifestation nationale en France, les Journées européennes du patrimoine disposent d'une plateforme dédiée à cette initiative européenne.

/LEVEZ LES YEUX !

Edition 2021

Publié le 25.06.2021

A⁻ A⁺ 🗣️ 🔊

L'opération « Levez les yeux ! », initiée en 2019 par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, se poursuit cette année et s'inscrit pleinement dans le thème « Patrimoine pour tous » de l'édition 2021 des Journées européennes du patrimoine.



© CAUE 82

La veille des *Journées européennes du patrimoine* (vendredi 17 septembre) et avant les *Journées nationales de l'architecture* (samedi 16 octobre), ce dispositif invite les scolaires, de la maternelle à la terminale, à la découverte de leur patrimoine de proximité. Destinée à leur en apprendre l'histoire et les spécificités du patrimoine, cette opération les éveille aussi à l'importance de sa protection et de sa valorisation.

Le patrimoine français est considérable, avec plus de 44 000 monuments historiques (châteaux, usines, églises, jardins, ponts, fermes, moulins, phares, mairies, écoles, etc. de toutes époques). « [Levez les yeux !](#) » est une occasion unique pour les élèves de prendre conscience qu'ils ont, à portée de regard, sur leur territoire, une incroyable diversité patrimoniale, et pour les enseignants de sensibiliser les enfants et les jeunes à l'importance du patrimoine et de l'architecture. Par la rencontre avec les œuvres, et parfois avec les professionnels du patrimoine, par l'appropriation de connaissances et, dans certains cas, la participation à des ateliers de pratique, « [Levez les yeux !](#) » éveille la curiosité et nourrit le parcours artistique et culturel des élèves.

« [Levez les yeux !](#) » prend appui sur des initiatives déjà existantes, conçues et organisées par un grand nombre d'acteurs locaux et associatifs de défense du patrimoine et de valorisation de l'architecture, engagés de longue date dans des programmes de sensibilisation des jeunes publics. Parmi eux, le dispositif « [Les Enfants du Patrimoine](#) », conduit par la Fédération nationale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (FNCAUE) et soutenu par le

ministère de la Culture, qui existe depuis 10 ans en Île-de-France et est étendu depuis deux ans à d'autres territoires.

À l'occasion d'une journée exceptionnelle, organisée chaque année la veille des journées européennes du Patrimoine, les CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et leurs nombreux partenaires se mobilisent également pour que les élèves des écoles, collèges et lycées bénéficient d'un programme d'activités culturelles adaptées et gratuites.

Cette année encore, et plus que jamais après parfois de longs mois de confinement, des milliers de jeunes vont pouvoir lever un œil nouveau sur le patrimoine.

MISSION PATRIMOINE : 18 SITES REMARQUABLES SÉLECTIONNÉS EN 2021

Publié le 25.06.2021

Confiée par le Président de la République à Stéphane Bern, et soutenue par le ministère de la Culture, la Fondation du patrimoine et la Française des jeux, la Mission Patrimoine poursuit depuis quatre ans, avec le ministère de la Culture, un indispensable travail de sauvegarde du patrimoine en péril. « Cette initiative est devenue un rendez-vous incontournable pour tous les amoureux du patrimoine », s'est réjouie Roselyne Bachelot-Narquin.

Les projets de restauration portent sur du patrimoine en péril, c'est-à-dire des biens dont l'intégrité patrimoniale est menacée pour différentes raisons : état de dégradation avancé, déshérence, manque de ressources financières du propriétaire ou encore isolement géographique.



© Ministère de la Culture

À partir de l'inventaire réalisé, une centaine de projets répartis sur l'ensemble du territoire dont 18 projets emblématiques ont été sélectionnés afin de faire l'objet d'un soutien prioritaire, en fonction de 4 caractéristiques :

- l'état de péril du patrimoine concerné ;
- l'intérêt patrimonial intrinsèque du bien ;
- l'intérêt socio-économique du projet et son impact sur le territoire ;
- la viabilité du projet.

Ils se caractérisent par une grande diversité typologique : églises, châteaux, moulins, fontaines, théâtres, fermes, forts, sites archéologiques, patrimoine industriel, etc. Toutes les périodes historiques sont représentées.

Au sein de ce patrimoine local, on peut distinguer plusieurs ensembles qui soulignent la remarquable diversité des sites sélectionnés :

Lieux de mémoire (Musée Marcel Proust - Maison de Tante Léonie, à Illiers-Combray (Eure-et-Loir), Maison Louis Pasteur, à Arbois (Jura), écuries de Richelieu, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), Poste directeur de tir de la Cité d'Alet à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) musée Alexandre Franconie, à Cayenne (Guyane), ancien pénitencier pour enfants de l'Îlet, à Guillaume (La Réunion) ;

Patrimoine religieux (couvent de Marcassu, à Cateri (Haute-Corse), Église Saint-Jean-Baptiste de Steenwerck (Nord), Église abbatiale Sainte-Marie de Souillac (Lot), Chapelles de l'Annonciation et de l'Assomption de La Brigue (Alpes-Maritimes), cathédrale Saint-Pierre Saint-Paul, à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) ;

Patrimoine civil (Maison de maître de forge, à Rupt, (Haute-Marne), Vieux-Château du Neubourg (Eure), Château du Haut-Buisson, à Cherré-Au (Sarthe), Villa Didier à Fort-de-France (Martinique) ;

Patrimoine rural et industriel (Ferme de Villarivon aux Chapelles (Savoie) ; Poterie à Gradignan (Gironde), Moulin à vent de la sucrerie Roussel-Trianon à Marie-Galante (Guadeloupe).

[L'Europe, un patrimoine en commun \(culture.gouv.fr\)](http://culture.gouv.fr)

Journées Européennes du Patrimoine 2021

Dossier de présentation des Journées Européennes du Patrimoine par Monsieur Jean-Paul TARRIEUX, enseignant de Tourisme et Territoires

D'après le site du Ministère de la Culture

Consulté le 26/06/2021